L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI, 4 JUIN 1885.

Spectacles, Bals, &c.

Milneburg New Opera House.

OUVERTURE DE LA SAISON,

Dimanche Soir, 7 Juin 1885,

Le Drame romantique en 4 actes, intitulé

FANCHON THE CRICKET.

Kate Dalton et sa célèbre troupe de drame.

Magnifique rideau peint—Décors nouveaux—Orchestre de premier ordre, sous la direction de THOS. F. WELDON.

Entrée Gratuite.

Les trains partiront toutes les demi-heures du dépôt du chemin de fer Pontchartrain, de 2 heures de l'après midi à minuit. 4juin—1w

GRAND OPERA HOUSE.

MERCREDI, 17 JUIN 1885.

Bénéfice du

COMMODORE HUNTER.

Le Club Shakspeare

A obligeamment offert de jouer

The Wife, a Tale of Mantua,

Avec le Juge Braughn dans le rôle de Julian St Pierre.

BILLETS—Un dollar. A vendre par les membres du Comité d'Arrangements et dans les principales maisons d'affaires.

Comité d'Arrangements.

Francis T. Nicholls.	E. Dufour.
E. J. Souby.	Chas. R. Railey.
John Hawkins.	Fred. N. Thayer.
Mark F. Bigney.	Thomas H. Handy.
N. J. Hoey.	Ernest Miltenberger.
Thos. L. Airey.	T. O. Sully.
J. A. Chalaron.	Chas. E. Black.
Henry G. Hester.	Henry V. Ogden.
Thos. Hasam, Sr.	E. K. Converse.
Robt. McMillan.	E. B. L'Hoste.
Alexander Walker.	J. Pinckney Smith.
Chas. E. Whitney.	Daniel A. Wilson.
Jos. H. Smith.	Thos. L. Macon.
E. D. Willet.	J. P. Roux.
Emile O'Brien.	Maurice Guteman.
Walter H. Rogers.	Chris. Mehle.
A. Violett.	Wm. Pinckard.
Irwin Jamison.	N. D. Wallace.
G. T. Beauregard.	John L. Lewis.
C. M. Soria.	

C. H. PARKER, Chairman.
JAS. A. RENSHAW, Trésorier.
WM. A. GWYN, Secrétaire.

2 juin—3 date

THEATRE EN FER DE FARANTA

Coin Bourbon et Orléans.

LUNDI, 1er JUIN 1885.

La Compagnie de Comédie Fostelle avec

M. CHARLES FOSTELLE

—DANS—

MRS PARTINGTON.

Grande Compagnie de Spécialités.
Matinées le mercredi, le samedi et le dimanche.
2 juin—1w

Musée à Dix Sous de Robinson,

La Seule Place d'Elite d'Amusement Maintenant Ouverte.

DERNIÈRE SEMAINE.

Attraction Extraordinaire!

Viennent d'être ajoutées, dans toute la bâtisse, des **Eventails Circulaires à Vapeur,** la rendant aussi fraîche qu'en hiver.

LE GRAND TUEUR DE LION,

Récemment arrivé d'Afrique. Toutes les autres curiosités retenues.

DANS LE THEATRE

Wiley Hamilton's Star Comedy Comp'y.

Venez Un et Tous et Jouissez de la Dernière Semaine.

10c. Les portes sont ouvertes de 10 heures a. m. à 10 heures du soir. 10c.

Entrée pour tous 10 cts.

29 mai—1w

Premier Grand Pique-Nique Annuel

—Par la Société—

UNIONE ITALIANA GARIBALDI,

En commémoration de

L'Indépendance Italienne "Festa dello Statuto."

DIMANCHE 7 juin 1885, à Oakland Park

COMITÉ D'ARRANGEMENTS.

John Rocchi.	A. Mazzola.
L. Ferrari.	L. Dell' Orto.
L. Cipriani.	John Astiedo.
A. Sidoti.	J. B. Sbarbaro.
C. Pozzi.	J. B. Rossi.
Sal. D'Amico.	Stef. D'Amico.

Billet .... **50 cts.**

Entrée gratuite pour les dames et les enfants
3 mai—3,10,17,24,31—juin 5,6,7.

Vis à vis l'entrée de l'Exposition rue Magazine

BATAILLE DE SEDAN

BATAILLE DE SEDAN

Entrée
Adultes 50c
Enfants 25c
Lumières électriques la nuit
B. NEU .... DIRECTEUR.
21 janv—

PETITES ANNONCES.

A LOUER

Chambres garnies à louer à $1.50 par semaine, encoignure Royale et Orléans. Entrée No 16 rue Orléans. 24 avril—1 m.

A VENDRE

A vendre, pour cause de départ, un SALON DE BARBE, bien achalandé et bien situé. S'adresser au No 66 rue Bourbon. 29 mai—6t.

A vendre—Un moulin à sucre complet (quatre pieds) avec machine en bon état. S'adresser à H. HEBNERT 74 Tchoupitoulas. 10 mai—1 m.

A vendre ou à louer—A Covington, Louisiane. Deux très bonnes maisons, en parfait état, connues comme les City et Bank Hotels. S'adresser à H. J. Smith, Covington, ou à A. Compson, Nouvelle-Orléans. 14 avril—2w

A vendre, à bon marché, un lot de vieux journaux, bons pour envelopper des marchandises. S'adresser au bureau de l'Abeille. 20 avril

Déballage d'Articles de Printemps

AUJOURD'HUI,

—CHEZ—

GODCHAUX.

NOUVEAUTÉS

EN

VETEMENTS

POUR—

Messieurs,
Jeunes Gens
et Enfants,

Aux Prix les Plus Réduits.

Un dictionnaire de poche de Webster sera donné à chaque acheteur.

LEON GODCHAUX,

81, 83 et 85 rue du Canal.

Les ordres de la campagne sont sollicités.

Des échantillons et les indications pour prendre ses propres mesures sont envoyés sur demande gratuitement dans toutes les parties de l'Etat. 16 avril—

Une Dernière Chance.

Si vous n'avez pas encore souscrit au

New Orleans City Directory de 1885

Envoyez le montant de votre souscription immédiatement par carte postale. L'édition sera basée rigoureusement sur le chiffre des souscripteurs. Les personnes qui n'ont pas souscrit n'ont strictement que la chance d'obtenir un exemplaire qui n'aura pas été payé par un souscripteur en défaut, s'il s'en trouve un qui se place dans ce cas.

PRIX **$6**
PRIX DE SOUSCRIPTION **$5**

Economisez donc $1 en vous assurant tout de suite un exemplaire.

ETRANGERS

DEMANDEZ

SOARD'S CITY MAP

DE LA NLLE-ORLEANS.

PRIX, 50 CTS (CARTE DE POCHE)

Soard's Guide Book and Street Guide,

PRIX, 50 CENTS.

A vendre par tous les marchands de journaux, les libraires, etc. et par

L. SOARD'S, Editeur,

5 Commercial Place, coin Camp.
1er janv—

Spectacles, Bals, etc.

Concert d'Adieu

—OFFERT A—

L'ORCHESTRE MEXICAIN!

LE VENDREDI SOIR, 5 JUIN,

Il sera donné sur les

TERRAINS DE L'EXPOSITION

Un Concert Complimentaire

—Au Bénéfice de—

L'ORCHESTRE MEXICAIN,

A cette occasion la fameuse Bande donnera un Concert des plus attrayants

SOUS LES CHÊNES.

GRANDE ILLUMINATION.

3 juin—3t

Dixième Grande Fête Annuelle

—ET—

CONCERT PROMENADE ET BAL

Donnée par

L'Association Protective et Mutuelle des Jardiniers.

AUX FAIR GROUNDS,

DIMANCHE, 7 JUIN 1885,

Grande Exhibition Pyrotechnique représentant une Charrette à légumes, cocher et mulet, bouquet de fleurs, parterre de fleurs, jardiniers avec arrosoir, etc. Partie de Base Ball, le Gardner's B. B. C. vs le Hi Shi B.B.C. Exercice militaire mystique par les Burke Light Guards. Course de mulet, entrée gratuite, le dernier mulet arrivant sera déclaré gagnant: trois entrées nécessaire pour cette course, prix $10. Courses et amusements de tous genres. Danses sur la Plate-Forme et dans la Batisse Principale.

Billets, donnant droit au porteur à une chance dans une loterie d'une montre en or et d'une machine à coudre, **50 cents.**

On n'admettra les dames que sur présentation de leurs invitations.

24 mai—24,31—juin 5,6,7.

SECOND ETAT ANNUEL

—DE LA—

Compagnie d'Assurances du Sud

(Southern Insurance Company.)

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX .... No 31 RUE DU CAMP.

La Compagnie publie, conformément à ce que prescrit sa charte, l'exposé suivant des opérations de l'année expirée le 31 décembre 1884:

PRIMES REÇUES

Sur les risques d'incendie	$202,905 58
Sur les risques de rivières	13,412 75
Sur les risques maritimes	11,211 01
	$227,529 34
Ajouter primes non acquises de 1883	47,335 11
Total des primes	$274,864 45
Ajouter—	
Intérêt et escompte $17,430 94	
Profits et pertes 909 98	
	18,340 92
Total des recettes	$293,205 37
Moins—	
Pertes d'incendie payées $100,043 98	
Pertes rivières payées 2 551 32	
Pertes maritimes payées 1 530 87	
Total des pertes payées $104,126 17	
Cancellations et réassurances 36,907 03	
Réfaction et commissions 39,850 07	
Taxes et licences 3 987 00	
Dépenses de bureau et d'agences Board of Underwriters, machines, Babcock et corps de pétroilles, loyer, annonces, constributions, etc 27 706 27	
	212 576 54
Excédant	$80,628 84
Divisé comme suit;	
Réservé pour primes non acquises	$49,279 59
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	16,336 39
Dividende-intérêt payé en juillet 1884	5,475 99
Dividende-intérêt payable en janvier 1885	8 296 39
Réservé pour comptes douteux ...	1,240 50
	$80,628 83

ACTIF.

$30,000 Bonds des Etats Unis 4 p. cent	$36,000 00
$62 000 Bonds consolidés de la ville (Crossman issue)	62,430 00
$12,000 Consolidés de la Louisiane	8,080 00
Billets pour actions payables à dates déterminées	50,100 00
Prêts sur demande garantis par nantissement	107,225 00
Prêts sur nantissement à 60 jours	22,850 00
Prêts sur première hypothèque affectant des propriétés de valeur situées en ville	5,000 00
20 actions du capital de l'Exposition Universelle	500 00
Bons St Bernard Steam Engine Fire Company	50 00
Primes en voie de collection	83,094 31
Meubles de bureau, accessoires, coffres, mappes, etc	3,333 81
Réclamations en suspens	3,740 50
Argent comptant	54,207 35
	$381,700 97

PASSIF.

Capital	$300,000 0
Fonds de réserve	3,356 80
Dividendes non réclamés	3,191 33
Réservé pour primes non acquises	49,279 56
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	16,336 39
Intérêt-dividende payable en janvier 1885	8,296 3
Réservé pour comptes douteux	1,240 50
	$381,700 97

L'exposé précédent est une copie juste, vraie et exacte des livres de la Compagnie.

ERNEST MILTENBERGER, Président
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, à la Nouvelle-Orléans, Lne., ce quatorzième jour de janvier, mil huit cent quatre-vingt cinq.

W. J. CASTELL, Notaire.

Nlle-Orléans, Lne, 14 janvier 1885.

A une réunion du Conseil de Direction, tenue le 13 janvier, 1885, il a été résolu de payer aux actionnaires, sur demande, à prendre sur les profits de l'année 1884, l'intérêt-dividende semestriel régulier de QUATRE POUR CENT sur le cap tal payé jusqu'au 31 décembre 1884, faisant HUIT POUR CENT pour l'année.

6 jan— SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Médaille d'Or, Paris 1878 — Diplôme d'honneur Amsterdam 1883

BASILE BARES.

No 84 - - Rue Royale - - No 84

SEUL AGENT.

VENANT d'être reçu un assortiment des célèbres Pianos de Gaveau, de Paris, avec le nouveau système Equilibré, Breveté pour la tenue de l'accord, la partie la plus essentielle dans le Piano. Les mécaniques de ces instruments sont à doubles répétitions. Ces pianos ont été fabriqués expressément pour notre climat et sont pleinement garantis. J'offre ces Pianos à un prix excessivement réduit.

Accords et réparations de Pianos et Orgues à des conditions très avantageuses.

8 nov—

Dr. J. B. Perez,

Médecin et Chirurgien.

D'une expérience de 25 années dans le traitement et la guérison de tous les maux des

ORGANES GENITO-URINAIRES

et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DEBILITE PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVEE, traités sans l'usage du mercure, ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties. Le rétrécissement de l'urètre guéri par un simple mécanisme, sans douleur. Les maladies de femmes et irrégularités de l'organisme guéries promptement. Le "Female Regulating Elixir" du Dr. PEREZ ne s'obtient qu'à son bureau.

No 6 rue South Rampart.

29 mai—1an

L. DUPLEIX—A genre général d'affaires — Natchitoches, Louisiane. De longues années d'expérience, acquise par cette agence, offre au commerce et aux étrangers de grandes facilités pour ventes ou achats de propriétés, placement de capitaux et produits. Collections—renseignements de quelque nature qu'ils soient, recouvrement une attention prompte et spéciale. Correspondance échangée en Français, Anglais, Espagnol et Allemand. 6jan—

L.S.L.

PRENEZ AVIS

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE

LA COMPAGNIE DE

LA LOTERIE

DE L'ETAT

DE LA LOUISIANE

FERA A LA

Nlle-Orléans,

MARDI, 16 JUIN 1885

UN

TIRAGE EXTRAORDINAIRE

CLASSE F.

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

GEN. G. T. BEAUREGARD,

DE LA LOUISIANE ET DU

GEN. JUBAL A. EARLEY,

DE LA VIRGINIE.

PAS DE REDUCTION!

Pas d'Ajournement!

PLUS D'UN DEMI-MILLION

De Piastres distribué.

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYES EN PLEIN.

UN GROS LOT DE $150,000
UN GROS LOT DE 50,000
UN GROS LOT DE 20,000

2,279 Lots, montant en tout à

$522,500.

Le tirage commencera positivement à ONZE HEURES A. M.,

—A—

L'ACADEMIE DE MUSIQUE,

Dans la matinée du

MARDI, 16 JUIN 1885.

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets, à $10 le Billet.

LISTE DES LOTS:

1 Gros lot de	$150,000 ..	$150,000
1 ... de	50,000 ..	50,000
1 Lot de	20,000 ..	20,000
2 Lots de	10,000 ..	20,000
4 Lots de	5,000 ..	20,000
20 Lots de	1,000 ..	20,000
50 Lots de	500 ..	25,000
100 Lots de	300 ..	30,000
200 Lots de	200 ..	40,000
600 Lots de	100 ..	60,000
1000 Lots de	50 ..	50,000

PRIX D'APPROXIMATIONS:

100 Lots d'approximation de $200 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $150,000 soit	20,000
100 Lots d'approximation de $100 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $50,000 soit	10,000
100 Lots d'approximation de $75 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $20,000 soit	7,500
2,279 Lots s'élevant à	$522,500

Les billets gagnants peuvent être déposés à n'importe quelle banque, express ou autre agence de collection.

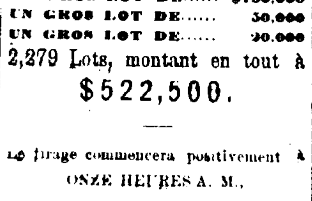

BILLET ENTIER $10, DEMI BILLET $5, CINQUIEME DE BILLET $2, DIXIEME DE BILLET $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE

loterie de l'Etat de la Louisiane.

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises d'argent par Postal Notes, Express Order, change de New-York ou traites sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express.

(Nous payons les frais d'express sur toutes les sommes de $5 ou plus.)

Adressez à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.,

P. O.

Adresser vos lettres enregistrées et faire des mandats sur la poste (money orders) payables à la New Orleans National Bank, New Orleans, La.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de John Félix Voisin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 12,189.—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John Félix Voisin Jr. exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

3juin—3, 7, 12

Succession de Henry Hartman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 13,367—Division "A"—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Vve Hartman, administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

3juin—3,7,12

Succession de Fannie Weil, femme de David Cohn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 14,274.—Division D.—Attendu que P. S. Wiltz Jr. administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Fannie Weil, femme de David Cohn, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

2 juin—2 6 11

Succession de James J. H. Moore

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 14,476—Division A—Attendu que Mme veuve Frances C. Moore a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu James J. H. Moore, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

29mai—29 2 7 juin

Succession de Jean Victore alias Morales.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 14,056—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz Jr., administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

30 mai—30—3 7 juin

Succession de Mary Burke.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11 017—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par W. S. Benedict, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

26mai—26 30—4juin

Succession de Mme veuve Margaret Ferner

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 13 579—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Mary Bougert, administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN Greffier.

31 mai—31 4 9 juin

Succession de Mme Ann Flannigan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 13 390—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Patrick Flannigan tuteur naturel de ses enfants mineurs ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

31 mai—31—juin 4 9

Succession de Jean Ladebèze.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 14 410—Division D—Attendu que P. S. Wiltz Jr, administrateur public a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jean Ladebèze, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela concerne d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour

W. J. McGEEHAN Greffier.

27mai—27 31—5juin

Successions de Joseph Lagarde et de Julia Maillot sa femme

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 14 451—Division A—Attendu que George Lagarde a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans les successions de feus Joseph Lagarde et Julia Maillot sa femme décédés intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W J McGEEHAN Greffier

27 mai—27 31—5 juin

Succession de Martin S. Cassetty.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 14 459—Division C—Attendu que P. S. Wiltz Jr. administrateur public a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Martin S. Cassetty décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN Greffier.

27 mai—27 31—5 juin

Avis aux Créanciers.

Edouard A. Dénéchaud vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No. 13 786—Division E. Avis est par le présent donné aux créanciers de Edouard A. Dénéchaud et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Auguste Levis, syndic dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

2 juin—2 6 11

William Eckenbrecht vs. ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 13 721—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de William Eckenbrecht et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Thomas Duffy shérif civil syndic dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

27 mai—27 31—juin 5

MONITION.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No ———.

Dans l'affaire de Henry B. Swasey demandant une monition.

ETAT DE LA LOUISIANE—A TOUS CEUX que cela concerne, Salut. Attendu que Mme Elminia Moses Swasey, veuve de Henry B. Swasey, a acheté à l'encan fait par William Davis, encanteur, pour la paroisse d'Orléans, le 13me jour de juin 1874, en vertu et conformément à un ordre rendu par l'ancienne Seconde Cour de District de la paroisse d'Orléans, en date du 6 mai 1874, dans l'affaire de la succession de Henry B. Swasey No 36,808 du dossier de la dite Cour, la propriété ci-après décrite:

Et attendu qu'à la vente de la propriété ci-après décrite, Mme Elminia Moses Swasey veuve de Henry B. Swasey, en devint l'acquéreur pour le prix et le montant de Trois Mille Sept Cents Piastres [$3700] comptant.

Et attendu que Henry B. Swasey légataire universel et héritier de feue sa mère Mme Elminia Moses Swasey, veuve de Henry B. Swasey, qui a acheté la dite propriété s'adresse maintenant à cette Cour pour une monition ou une annonce conformément aux sections 2370, 2371, 2372 et 2373 de la loi 95 approuvée le 16 mars 1870 connue communément sous le nom de Statuts Révisés de la Louisiane.

Que toutes les personnes y intéressées sachent et soient averties, au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, qui ont à faire valoir un droit, titre ou réclamation quelconque à la propriété ci-après décrite, par suite d'une informalité quelconque dans l'ordre, le décret ou le jugement de la Cour, en vertu duquel la dite vente a été faite ou d'une irrégularité ou d'une illégalité quelconque dans l'estimation ou l'annonce, à l'époque de l'acte de vente ou pour tout autre défaut quelconque, de donner dans les trente jours qui suivront la première insertion de cette monition dans les journaux publics, les raisons pour lesquelles la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée. La dite propriété ainsi vendue et décrite comme suit, savoir: Un certain lot de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent et s'y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, connu sous les numéros 137 et 137 1/2, rue Julie, Camp, Magazine et Girod, mesurant trente-huit pieds de face à la rue Julie, et quatre-vingt seize pieds trois pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Par ordre de la Cour.

JULES VIENNE Députe-Greffier.

Nouvelle-Orléans, 29 avril 1885.

12 mai—12,16,23,30—11 juin

Dentistes,

J. E. KELLS & M. VIET,

CHIRURGIENS-DENTISTES

[illegible]

Opérations de tous genre dans le ressort de leur art.

Pose de palais artificiels.

G. P. MALONEY, D. D. S.,

DENTISTE.

BUREAU ET RESIDENCE,

150 .... RUE DU CANAL 150

près Baronne.

Dentiste du couvent des dames Ursulines.

Travaux dentaires de tous genres à des prix raisonnables.

Extraction de dents sans douleur.

Marchand de tous articles de dentiste aux prix de fabrique. 26 août

---

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Lawrence F. Barrett.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 11,823—En vertu d'un ordre de vente, en date du 1er juin 1885, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 7 juillet 1885, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir—

1° Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magazine, Calliope, anciennement Duplantier, Camp et Poeyfarré, mesurant vingt-cinq pieds six pouces de face à la rue Poeyfarré sur une profondeur de cent trente-deux pieds sept pouces et quatre lignes, conformément à un plan de A. G. Blanchard, voyer, en date du 21 novembre 1850 et annexé à un acte passé pardevant J. Foulhouse, notaire, le 20 décembre 1850. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, droits, voies et avantages qui s'y trouvent.

Etant la même propriété que feu Lawrence F. Barrett a acquise de Thomas Duffy, Shérif civil de la paroisse d'Orléans, et vendue par le dit Shérif en vertu d'un writ de saisie et vente à lui adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire du Lafayette Insurance Co. de la Nouvelle Orléans vs. Mme Elizabeth McCullen et als. No 2025 du Dossier de la dite Cour, et pour de plus amples informations on peut se référer à l'acte du shérif en date du 9 mars 1881, enregistré au bureau de transfert, livre 118, folio 261.

2° Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Poeyfarré, Delord, Annonciation et Foucher, désigné par le numéro trois, sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, le 25 janvier 1841, et annexé à un acte déposé en l'étude de Félix Grima, notaire en cette ville en date du même jour. Lequel dit lot mesure vingt pieds huit pouces et six lignes de face à la rue Poeyfarré sur une profondeur de cent vingt quatre pieds huit pouces et deux lignes entre lignes parallèles. Ensemble avec l'usage d'une allée de huit pieds de largeur, courant de la rue Annonciation à la rue Foucher et en commun avec les autres propriétés, ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent, droits, voies et avantages qui y appartiennent.

Etant la même propriété que feu Lawrence F. Barrett a acquise de la succession de Wm Harris par acte passé pardevant W. J. Castell, notaire, en date du 21 juillet 1871.

3° Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Douane, Bienville, Broad et Dorgenois, désigné par le numéro deux du dit ilet, mesurant vingt-neuf pieds huit pouces et cinq lignes de face à la rue Bienville, même mesure dans le fond sur une profondeur de cent trente pieds, entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages qui y appartiennent.

Etant le même lot de terre que feu L. F. Barrett a acquis de L. Duffy, par acte passé pardevant W. J. Castell, notaire, le 26 novembre 1872, le dit L. Duffy a droit à l'usage de la dite propriété jusqu'au 23 août 1880, sans frais.

4° Une certaine portion de terre, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bienville, St. Victor, St. David et Conti, se composant de treize lots de terre désignés par les numéros un à treize inclusivement, sur un plan déposé à l'étude M. Gernon, notaire en cette ville. Les dits lots se touchant et mesurant ensemble trois cent pieds de face à la rue Conti, deux cent quarante-cinq pieds de face à la rue St. David, cinquante deux pieds de face à la rue St. Victor et trois cent trente pieds de face sur la ligne qui le divise du reste du dit ilet vers la rue Bienville, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages qui y appartiennent.

Etant la même propriété acquise par feu L. F. Barrett de Mme Joséphine Jonanneau et al., par acte passé pardevant James Fahey, notaire en cette ville en date du 7 juin 1872.

Termes et conditions—Un tiers comptant, le reste à un crédit de un et deux ans avec billets d'acquéreur ou des acquéreurs portant intérêt à raison de huit pour cent par an à partir de la date de la vente jusqu'à paiement final garanti par hypothèque spéciale avec la clause de non aliénando et cinq pour cent d'honoraire d'avocat en cas de procès pour forcer le paiement des dits billets souscrits. Les bâtisses et améliorations seront assurées par l'acquéreur ou les acquéreurs et la police transférée au vendeur ou porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur ou les acquéreurs assumeront le paiement des taxes dues et exigibles de l'année courante de 1885 en sus du prix de son adjudication.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

4 juin—4 11 18 25—2 7 juil.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Vve R. F. Theurer vs Theodore Hartwig.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 14 167—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI 7 juillet 1885, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le faubourg Tremé, Deuxième District de cette ville faisant partie du lot désigné par le numéro vingt trois dans l'ilet compris quarante cinq borné par les rues Derbigny, St. Louis et Claiborne et la Promenade, Conti, conformément à un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, en date du 1er mai 1840 et déposé en l'Etude de David L. McCay, ancien notaire en cette ville, mesurant un pied américain vingt cinq pieds de face à la rue St Louis sur une profondeur de quatre vingt dix pieds et dix pouces, et touchant en [illegible] des rues St Louis et Derbigny.

Acquis par le défendeur de Pierre Bonfait par acte passé devant C. V. Foulon, notaire le 16 janvier 1869.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

2 juin—2 9 16 23 30—juil 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

James K. Tucker vs Mme Frances P. Spragna.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 13 675—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre la rue Gravier et le Natchez Alley dans le Premier District de cette ville le MARDI 30 juin 1885 à midi des propriétés ci-après décrites, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui s'y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Tonti, Rocheblave et Barracks Dryades, Terpsichore et Robertson, désigné par le numéro trois et mesurant trente et un pieds neuf pouces et cinq lignes sur la rue Dryades sur une profondeur de cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes entre lignes parallèles.

Etant la même propriété acquise par le défendeur dans cette affaire de Mme Ellen W. Gregory conformément à un acte passé pardevant H. Stark, notaire, le 27 novembre 1882 enregistré au bureau de transfert livre 60 folio 260.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

30mai—30—juin 6 13 20 27 30

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Wm P. O'Hern vs. Mme Veuve Louisa A. Leonard.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans—No 8110—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. T. R. Rozier, Juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'encan, à mon entrepôt, No 152 rue Lafayette entre St Charles et Carondelet, SAMEDI, 13 juin 1885, à midi, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

Un lot de meubles de maison et une chèvre, saisis dans l'affaire ci-dessus, d'après un inventaire enregistré à mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. A. LOOBY, Constable.

3 juin—3 9 13

Wm O'Hern vs. John Skarren.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans. No 6955. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon T. R. Rozier, juge de la Première Cour de Cité de la Nlle Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, à mon entrepôt, No 152 rue Lafayette, entre St Charles et Carondelet, le SAMEDI, 13 juin 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée, d'après un inventaire déposé en mon bureau.

Conditions—comptant sur les lieux.

P. A. LOOBY, Constable.

3 juin—3 9 13

Julius Vairin & Co. vs H. Norninger,

PREMIÈRE COUR DE CITÉ de la Nlle-Orléans No 8 002—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. T. R. Rozier, juge de la Première Cour de Cité de la Nlle Orléans, je vendrai à l'encan, à l'entrepôt No. encoignure Tchoupitoulas et Notre Dame, VENDREDI, 5 juin 1885, à midi, la propriété ci-après décrite, savoir:

Vingt cinq (25) barils de farine marqués (H) d'après inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée.

Conditions: comptant sur les lieux.

P. A. LOOBY, Constable.

26 mai—1,5 juin

D. Barnes vs A. A. Plastriège.

QUATRIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans. No 8,237—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Chas G. Ogden, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à mon entrepôt, coin Avenue de la Louisiane et Magazine, dans le Sixième District de cette ville, le SAMEDI 6 juin 1885 à midi, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

Un lot d'objets de restaurant et installations de buvette.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK CARAMBAT, Constable.

26 mai—26,31—juin 6.

John R. O'Rourke, agent, etc., vs. W. C. O'Rourke.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, No 7 883—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. T. R. Rozier juge de la Première Cour de Cité de la Nlle Orléans, je procéderai à la vente à l'encan VENDREDI, le 12me jour de juin 1885, à midi à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, de la propriété ci-après décrite, savoir:

Un certain lot ou portion de terre avec tous les droits, voies et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Clara, Magnolia et Philip, mesurant 30 pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur entre lignes égales et parallèles, de 97 pieds. Le dit lot commence à une distance de 60 pieds 5 pouces 2 lignes de l'encoignure des rues Jackson et Clara.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. A. LOOBY, Constable.

12 mai—12,16,23—juin 3,12

John Strate & Co. contre Mme Ella.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans.—No 6,847.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, à mon dépôt No 8 Passage de la Bourse, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 6 juin 1885, à 11 heures A. M.

Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

ALFRED BARNES,
Constable de la Deuxième Cour de Cité,

24 mai—1, 6 juin

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété rue Rocheblave,

Second District.

Succession de Edward Moran.

No 14,108.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—NICHOLAS J. HOEY, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI 20 juin 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 14 mai 1885, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

Deux terrains avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste Anne, Dumaine, Rocheblave et Dorgenois, désignés comme lots 2 et 3, et mesurant 31 pieds 1 ligne de face à la rue Rocheblave, 81 pieds 3 lignes, sur la ligne de division de la propriété Coquet sur les profondeurs suivantes sur une ligne perpendiculaire à la rue Rocheblave. Le lot No 2 a 29 pieds 11 pouces et 1 ligne sur la ligne qui le sépare vers la rue Dumaine du lot No 1. Le lot No 3 a 28 pieds 11 pouces et 4 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 2.

Conditions—Comptant, les acquéreurs devant assumer le paiement de toutes les taxes dues dans le cours de l'année 1885 et faire un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Wm J. Castell, notaire.

17 mai—17,30—juin 6,13,20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Action du Jockey Club et Comptes à recevoir, dans l'affaire de A. G. Nicolopulo vs ses créanciers.

No 13,111—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—MARDI, le 9 juin 1885, à midi à la Bourse d'encan St Charles en vertu d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 25 mai 1885, il sera vendu à l'encan les valeurs ci-après décrites, à savoir:

1o. Une action du fonds capital du New Louisiana Jockey Club, de la Nlle Orléans.

2o. Un lot de comptes à recevoir, conformément à un inventaire déposé à mon bureau.

Conditions—Comptant avant livraison.

27 mai—27, 31—juin 6, 9.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une élégante Maison sur l'avenue St-Charles.

Dans l'affaire de MM. Gidiere, Day et Cie vs Leurs Créanciers—No 13,506—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—NICHOLAS J. HOEY, encanteur, bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI 6 juin 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles en vertu d'un ordre de l'Hon Henry L. Lazarus juge de la dite cour civile de district pour la paroisse d'Orléans en date du 1er mai 1885, il sera vendu à l'encan la propriété de valeur, à savoir:

L'ilet de terre et les améliorations qui s'y trouvent, dans le sixième district de cette ville, désigné comme l'ilet No 63 et borné par les rues Bacchus ou Baronne, Nonat et Robert et l'avenue St Charles, et mesure une façade à peu près 277 pieds sur l'avenue St Charles, à peu près 250 pieds de face à la rue Baronne, à peu près 465 pieds 9 pouces de face à la rue Robert et 346 pieds 7 pouces de face à la rue Nonat, le tout plus ou moins, ensemble avec toutes les élégantes améliorations maison terrains et arrangements qui s'y trouvent.

Conditions de la vente—Un quart comptant sur les lieux et le reste en paiements égaux en un, deux et trois ans à partir du jour de la vente par billets à ordre dressés par l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés avec intérêt à raison de 7 pour cent à partir de la date de la vente jusqu'au paiement final, ensemble avec 5 pour cent d'honoraires d'avocat sur lesquelles partie il serait nécessaire d'instituer un procès pour la collection dont le tout principal intérêt et honoraire d'avocat devra être garanti par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue, en outre l'acquéreur devra assurer la bâtisse au profit du détenteur ou des détenteurs des billets et assumer le paiement de toutes les taxes dues pendant 1885 et faire un dépôt de dix pour cent au comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant N. B. Trist, notaire.

6 mai—6 16 23 30—juin 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété rue Quatrième.

Succession de John Rhodes.

No 14,008—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI 6 juin 1885 à midi à la Bourse d'encan St Charles en vertu d'un arrêt de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la dite Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 1er mai 1885 il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un morceau de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Quatrième District de cette ville carré d'ilet borné par l'Avenue Washington et les rues Quatrième, Magazine et Locust. La propriété comportant le terrain No 10 et l'arrière portion de lot No 5, 7 et 9, lesquels ont un total de 54 pieds et 9 pouces de face à la rue Quatrième sur 150 pieds 9 pouces de profondeur.

Conditions—Un tiers comptant, le reste en billets de montants égaux portant intérêt de 8 pour cent par an à partir du jour de la vente garantis par hypothèque spéciale et vendeur sur la propriété vendue et toutes les sécurités connues, l'acquéreur assumera toutes les taxes de 1885, et un dépôt de 10 pour cent comptant sera exigé au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant James Fahey, notaire.

6 mai—6 16 23 30—juin 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Actions du Gaz et de la compagnie du chemin de fer de la ville et Actions de la compagnie des Water-Works.

Dans l'affaire des mineurs Geddes, No 10 646, et dans la succession de Mme Jane Shepherd, No 14 034—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans et pour le compte d'intérêts particuliers tous réunis.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—JEUDI 4 juin 1885 à midi à la Bourse d'Encan St Charles en vertu de deux ordres de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, il sera vendu les bons et actions suivants à savoir:

40 Actions de la compagnie du Gaz de la Nouvelle Orléans.

45 Actions de la N. O. City & Lake RR Co.

4 Bons hypothécaires de la N. O. Water Works.

Co de $500 chacun

Conditions—Comptant avant le transfert

2 mai—24 30 31—4 juin

ANNONCE JUDICIAIRE

Résidence élégante à Mandeville, anciennement le Frerichs Place.

Dans l'affaire de Gidiere, Day & Cie vs leurs Créanciers.

No 13,506. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey encanteur—Bureau 17 rue Carondelet—SAMEDI, le 20 juin 1885, à midi à la Bourse d'Encan St. Charles dans la ville de la Nouvelle-Orléans en vertu d'un ordre de l'Hon. Henry L. Lazarus juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans en date du 5 mai 1885 il sera vendu à l'encan la propriété de valeur à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent située dans la ville de Mandeville dans la paroisse St Tammany, en cet Etat, dans l'ilet borné par les rues Lake, Jefferson, Carroll et Coffie, et faisant partie du lot No 2 dans l'ilet No 26, sur un plan de Mandeville dressé par Louis Bringier voyer le 14 janvier 1834.

La dite portion de terre mesure au pied français, 83 pieds 8 pouces de face à la rue Lake sur une profondeur de 1000 pieds et est bornée sur un côté par l'autre portion du lot No 2 et sur l'autre côté par le lot No 1. Les améliorations comprennent l'élégante résidence cottage élevée de terre avec dépendance, etc., suffisante pour une très grande famille. La propriété fait face au lac dans la partie la plus élevée de Mandeville, pour promenades dans le parc il y a de magnifiques chênes entre la maison et le lac.

Conditions—Un quart comptant sur les lieux et le reste en trois paiements égaux en trois ans de la date de la vente pour billets d'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 7 pour cent d'intérêt à partir de la date de la vente jusqu'à parfait paiement. 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas qu'il deviendrait nécessaire d'intenter un procès pour collecter les dits billets ou une partie, et, en outre, l'acquéreur aura à assurer la propriété pour la valeur d'un montant suffisant pour garantir la partie du prix à crédit et les honoraires d'avocat en cas de procès, et le transfert de la police au porteur des dits billets.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, par devant N. B. Trist, notaire.

20mai—20 21 31 juin 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété à Alger.

Succession de Patrick James Courtney.

No 10,228—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau, 17 rue Carondelet—SAMEDI, 20 juin 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 11 mai 1885, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot ou portion de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Peter, Olivier, Delaronde et Vallette. Le dit lot mesure 22 pieds 6 pouces de face à la rue Peter, et 27 pieds 4 pouces 5 lignes dans le fond sur une profondeur de 57 pieds.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues durant 1885 et un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais des acquéreurs, par devant Wm J. Castell notaire.

17 mai—17 30—juin 6 14 20

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Premier District, à l'encoignure des rues Religious et Orange.

Succession de Frederick Hecker et Louisa Werner, sa femme.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division B.—Nos. 10,420 et 11,326.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI 6 juin 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St. Charles, en vertu d'un ordre des Honorables W. T. Houston et A. L. Tissot, juges de la dite Cour, en date du 29 avril 1885, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec la bâtisse à deux étages et autres améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Religious, Orange, Richard et St Jean Baptiste et mesurant 25 pieds 9 pouces de face à la rue Religious sur une profondeur et face à la rue Orange de 110 pieds (au pied américain)

Conditions comptant. Acte de vente pardevant James Fahey, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur assumera le paiement des taxes dues et exigibles en 1885 en sus du prix de son adjudication. Un dépôt de 10 pour cent au comptant sera requis sur les lieux pour lier la vente.

30 avril—30 mai—2 9 16 23 30 juin 6.

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Grocerie et résidence—La Grocerie bien connue de James Cousley, coin Perdido et Howard, avec entrepôt, écuries, hangars, etc.

Succession de feu James Cousley.

A longs termes, à l'encan.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur, Bureaux No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 20 juin 1885, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, en date du 8 mai 1885, Docket No 5061, pour le compte de la succession de feu James Cousley il sera vendu à l'encan:—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Perdido, Poydras, Howard et Liberté, désignés par les Nos 1 et 2 se touchant et mesurant chacun 26 pieds 7 pouces et 3 lignes de face à la rue Perdido, sur une profondeur de 90 pieds 2 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles. Le lot No 1 forme l'encoignure des rues Perdido et Howard.

Les améliorations comprennent une bâtisse en bois bien construite avec deux étages et une bâtisse dans le fond à deux étages couvertes en ardoises et ayant un grand magasin au rez de chaussée avec comptoirs et étagères et 6 ou 8 chambres dans le fond à l'étage supérieur avec gaz et installations de gaz partout, ainsi qu'un entrepôt en bois adjacent, porte d'entrée double, écurie, etc., dans le fond, 2 cuves, une grande cour dans le fond pour chevaux, volailles, etc. Elle est une des mieux situées de la ville pour une grocerie et a fait de grandes affaires dans le district durant l'année passée.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de garantie pour assumer le paiement des taxes dues en 1885 en addition de son enchère et un dépôt de 10 pour cent sur les lieux.

Acte de vente pardevant John Bendernagel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

20mai—20 24 31—7 14 20juin

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dix terrains de valeur dans le Sixième District.

Succession de George Allan.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E—No 13 126.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI le 20 juin 1885 à midi, à la Bourse d'Encan St Charles dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon Henry L. Lazarus juge de la dite Cour, en date du 19 mai 1885, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Dix certains lots de terre, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Upperline, Carondelet, Robert et Baronne. Les dits lots sont numérotés de 1 à 10 inclusivement, comprenant toute la façade du dit ilet sur la rue Upperline et mesurant chacun 31 pieds 2 pouces de face à la rue Upperline sur une profondeur de 100 pieds.

Conditions Comptant.

Acte de vente pardevant George C. Preot, notaire, aux frais de l'acquéreur.

L'acquéreur aura à payer en sus du prix d'adjudication, les taxes dues et exigibles en 1885.

Un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de l'adjudication pour lier la vente.

20 mai—20 30—juin 6, 13 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

McCloskey Bigley & Cie vs Compagnie de Fabrication de Papier de la Louisiane.

Cour de District des Etats-Unis pour le District de l'Est de la Louisiane—No 1286

CONFORMÉMENT à un ordre de vente lancé par le juge Edward C. Billings, juge de la Cour de District des Etats-Unis dans et pour le district de l'Est de la Louisiane, dans les procédures de la susdite banqueroute, ou la dite Compagnie de Fabrication de Papier de la Louisiane la défenderesse a été déclarée en banqueroute et dans le but spécial d'opérer une liquidation complète et finale et la clôture des affaires de la dite vente de banqueroute, le soussigné spécialement choisi encanteur pour faire les ventes comme il appert du dit ordre, offrira en vente pour SAMEDI le sixième jour de juin 1885 à midi à la Bourse d'Encan St Charles dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, jugements rendus par Charles J. Leverque et George R. Keaughan, sécurités de la dite banqueroute contre diverses personnes et lesquels restent impayés et toutes les réclamations de la dite Compagnie contre diverses personnes qui sont en procès ou d'après des comptes courants et en partie ou tout l'actif quelconque soit appartenant à la dite Compagnie.

Liste ou schédules des titres respectifs des dits jugements et procès des comptes courants et comme d'autres réclamations ou actifs généralement à voir et à examiner au bureau du soussigné rue Royale 45

Conditions de la vente—Comptant sur les lieux. Tout ce qui est ou sera vendu sans aucune estimation ou représentation quelconque et le soussigné ne fera aucune garantie ou représentation quelconque de la valeur des sécurités ou de la Compagnie. Chaque acquéreur achetant à ses risques et périls, quelque soit les réclamations ou titres de la dite banqueroute et sans recours. Le soussigné encanteur exécutera les actes écrits de la vente et transferts aux acheteurs respectifs.

B. ONORATO, Encanteur

2 mai—2 20—juin 6

Propriété de valeur dans le Quatrième District.

Succession de Mme Wm. E. Verlander

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C—No 13 048.

PAR B. ONORATO, encanteur, Bureau No 45 rue Royale, SAMEDI le 20 juin 1885 à midi à la Bourse d'Encan St Charles dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe juge de la dite Cour Civile en date du 30 mars 1885 je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Pleasant, Toledano, Magazine et Constance désignés par les Nos 7 et 8 et mesurant comme suit à savoir:

Le lot No 7 mesure 30 pieds de face à la rue Pleasant sur une profondeur de 141 pieds 11 pouces et 7 lignes

Le lot No 8 mesure 30 pieds de face à la rue Pleasant sur une profondeur de 138 pieds 1 pouce et 7 lignes, entre lignes parallèles

Conditions—Comptant

Acte de vente par devant J. G. Eustis notaire aux frais de l'acquéreur

L'acquéreur paiera en sus du prix de son adjudication les taxes dues et exigibles en 1885. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.

2 avril—2 11 18 25 mai—20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Premier District.

Succession de Thomas Nightingale

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A—No 13 527

PAR B. ONORATO encanteur—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI le 20 juin 1885 à midi à la Bourse d'Encan St Charles dans la rotonde de l'Hôtel St Charles en vertu d'un ordre de l'Hon A. L. Tissot juge de la dite Cour en date du 19 mai 1885 je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Faubourg St Mary et mesure au pied anglais 27 pieds 2 pouces de face sur le côté ouest de la rue St Pierre entre Bienville et Poydras, sur une profondeur de 92 pieds 6 pouces entre lignes parallèles ainsi que la même propriété décrite dans l'inventaire comme suit à savoir:

Un certain lot de terre dans le Premier District de cette ville avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans l'ilet borné par les rues Franklin, Liberté, Lafayette et Poydras et mesurant 27 pieds de face à la rue Franklin sur une profondeur de 92 pieds.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant E. A. Peyroux notaire aux frais de l'acquéreur.

L'acquéreur aura à payer en sus du prix de son adjudication les taxes dues et exigibles en 1885. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.

20 mai—20 30—juin 6 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Banque des Citoyens vs. Charles H. Lamisse

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 13,704—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 16 juin 1885, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Dorgenois, St Philippe et Broad, laquelle portion de terre fait face à la rue Dumaine, et est bornée, vers la rue Dorgenois par la propriété maintenant appartenant à M. Hevalstorm, dans le fond par la propriété du juge E. Abell et vers la rue Broad par la propriété de Mme Marmonget ou chargé de pouvoirs

La dite propriété est décrite sur un plan dressé par Arthur de Armas, député voyer de ville, en date du 12 mai 1885, comme étant composé de six certains lots de terre numérotés trente, trente et un, trente deux, trente trois, trente quatre et trente cinq avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans l'ilet numéro quatre cent quarante trois, borné par les rues Dumaine, Dolhonde, anciennement Dorgenois, St Philippe et Broad dans le Deuxième District de cette ville. Les dits lots de terre se tiennent ensemble cent quatre vingt sept pieds neuf pouces et six lignes de face à la rue Dumaine, cent soixante dix sept pieds sept pouces et une ligne de profondeur sur le côté vers la rue Dolhonde anciennement Dorgenois sur la ligne de la propriété maintenant ou anciennement appartenant à Mme Hevalstorm, cent soixante dix sept pieds huit pouces et sept lignes de profondeur sur le côté vers la rue Broad sur la ligne de la propriété de Mme Marmonget, ou chargé de pouvoirs, et cent quatre vingt pieds neuf pouces et six lignes dans le fond sur la ligne de la propriété maintenant ou anciennement appartenant au juge E. Abell

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

15 mai—15 22 29 juin 5 12 16

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

JE CERTIFIE PAR LES PRESENTES QUE le 7e jour de mai 1885, jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci-après, dans les termes suivants, savoir:

Rose Mooney vs. Chas Mooney.—No 13,800.

Sur motion de John G. McMahon, avocat, de la demanderesse, des preuves suffisantes ayant été produites à l'appui de la pétition de la dite demanderesse, la loi et les témoignages étant en sa faveur, il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut enregistré le 8 avril 1885, soit confirmé et devienne final, et conséquemment qu'il y ait jugement en faveur de la dite demanderesse, Rose Mooney, et contre le défendeur Chas Mooney son mari décrétant une séparation de biens entre elle et son dit mari, et condamnant le défendeur Chas. Mooney, à payer à la demanderesse la somme de douze cents piastres avec gage et privilège sur toutes les propriétés immobilières et mobilières appartenant au dit défendeur ainsi que les dépens.

Jugement rendu le 7 mai 1885.

Jugement signé le 14 mai 1885.

(Signé) A. L. TISSOT, Juge.

En foi de quoi j'ai apposé à la présente ma signature et le sceau de la dite cour en la ville de la Nlle Orléans, ce quatorzième jour de mai en l'An de N. S. mil huit cent quatre vingt cinq.

H. MESSONNIER, Député Greffier.

16 mai—3f en 30 j

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Le contenu de la résidence Montgomery.

Comprenant l'assortiment le plus coûteux et le plus élégant de meubles à cachet artistique, etc., qui ait jamais été offert à la Nlle-Orléans, et comprenant en partie:

2 bahuts de Boule pour salon, en bois d'érable, avec médaillons en porcelaine de Sèvres et ornés de bronze bruni.

1 Sideboard en vieux chêne, artistement sculpté,—un vrai bijou,—le seul qui soit à la Nlle-Orléans.

2 grandes bibliothèques en vieux chêne, sculptées avec goût.

Meuble de salle à manger en vieux chêne, richement sculpté.

2 glaces françaises épaisses pour dessus de cheminée, avec cadres en vieux chêne admirablement sculpté. Deux œuvres d'art.

Autres meubles en vieux chêne ayant un cachet artistique.

Meubles Victoria de chambre à coucher, en palissandre, avec armoire à glace, sortant de chez Siebrecht. De vrais bijoux.

1 belle armoire à glace pour chambre à coucher.

2 grands vases à fleurs japonais.

1 fontaine en marbre pour salon.

Peinture à l'huile par Sontiague.

Peinture en médaillon sur verre.

Magnifiques lustres à gaz.

Glaces, lits victoria en palissandre, armoires à glaces et autres, canapé, toilettes, le tout fabriqué par Siebrecht, garnitures de cheminée riches, lampes carcel en Sèvre, statues magnifiquement sculptées, tapis Bruxelles, tapis anglais, vases en Sèvre pour fleurs, rideaux de dentelle, lambrequins, oreillers et traversins en plumes, matelas avec sommier, porcelaines, verrerie et nombre d'autres articles de luxe qu'il serait trop long d'énumérer. Le tout en parfait état.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear encanteur. Bureau 46 rue Royale—JEUDI 4 juin 1885, à 10 heures et demie il sera vendu au coin des rues Camp et Trois-sième le contenu de la dite résidence.

Conditions: Comptant au moment de l'adjudication et avant livraison.

30mai—30 31 mai 4 juin

OCCASION RARE.

La résidence pour famille de Maspero No. 60 rue Esplanade.

Résidence cottage agréable à Alger.

5 Actions du New Louisiana Jockey Club.

5 Actions du Texas Pacific R. R. Co.

Succession de P. Maspero.

No 13 412—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureau No 46 rue Royale—MARDI 30 JUIN 1885 à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan St. Charles rue St Charles entre Commune et Gravier, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 27 mai 1885 les propriétés de valeur suivantes, à savoir:

1° Deux terrains avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies et avantages qui y appartiennent, ou en dépendent en quelque sorte situés dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Esplanade, Chartres, Quartier et Royale et formant des deux terrains ensemble 63 pieds 1 pouce 4 lignes de face à la rue Esplanade et 63 pieds 5 pouces de largeur dans le fond sur une profondeur de 120 pieds 5 pouces 2 lignes sur la ligne latérale vers la rue de Chartres et 122 pieds 6 pouces et 4 lignes sur la ligne latérale vers la rue Royale. Le second terrain mesure 31 pieds 7 pouces 7 lignes de face à la rue du Quartier sur 31 pieds 2 pouces 4 lignes de largeur dans le fond, les lots sur une profondeur de 57 pieds 6 pouces sur la ligne vers la rue de Chartres et 58 pieds 6 pouces sur la ligne vers la rue de Chartres, étant la même propriété acquise par le dit Maspero de E. Villavaso et als. par acte pardevant Octave de Armas notaire de cette ville le 18 mai 1858.

Les améliorations comprennent cette belle résidence à deux étages pour famille comme résidence Maspero, située sur une des plus belles avenues de la ville et un des quartiers les plus aristocratiques, possédant une grande attraction. Une cour d'une maison de maître au rez-de-chaussée, un grand corridor, salle à manger, salon avec des cheminées en marbre blanc, salle à manger à coté des chambres, au second étage se trouvent 6 chambres à coucher, chambre de bain, cave, deux latrines, water-works, bouse, etc. Il y a dans la cour du fond un magnifique jardin, une vigne, etc.

2° Un terrain ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes qui y appartiennent ou qui en dépendent, situé en la ville d'Alger dans le Cinquième District de cette ville sur la rive droite du fleuve Mississippi dans cette partie de la ville connue comme Alger, et dit étant désigné par le No 15 lequel dit est borné par les rues Barthelemy, Pierre, Seguin et Delaronde, mesurant 31 pieds de face à la rue Delaronde sur 120 pieds sur une profondeur entre lignes égales et parallèles, tout au pied français. Etant la même propriété acquise par le dit feu P. Maspero de P. W. Dehon par acte pardevant H. P. Caire, notaire en cette ville, le 3 avril 1882.

—Aussi—

5 actions du New Louisiana Jockey Club.

5 actions du Texas Pacific R. R. Co.

Conditions—Comptant sur adjudication. Actes de vente pardevant Eusèbe Bouny aux frais de l'acquéreur.

30 mai—30—juin 6 13 20 27 30

LA MAISON DELVAILLE

SUR LA RUE ESPLANADE.

Vente des plus positives.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR encanteur, Bureau 46 rue Royale—SAMEDI 13 juin à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse d'encan St. Charles, rue St. Charles.

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par la lettre A dans l'ilet borné par les rues Esplanade, Kerlerec, Remparts et St Claude, mesurant 91 pieds 2 lignes de face à la rue Esplanade sur une profondeur de 180 pieds 1 ligne sur le côté le plus près de la rue Remparts et 193 pieds 7 pouces 7 lignes sur l'autre côté, et 92 pieds 4 lignes de largeur dans le fond.

Les améliorations consistent en l'élégante maison bâtie avec les meilleurs matériaux, ayant cinq salons, salle à manger octogone au rez de chaussée, cinq chambres et deux cabinets à l'étage supérieur, une bâtisse en briques à deux étages attenant à la maison principale avec de grandes chambres, office, chambres à bain et un réservoir sur la toiture contenant à peu près 7000 gallons, autre bâtisse en briques et en bois à deux étages sur le côté avec 4 chambres en haut et 4 chambres en bas, cave, chambre à charbon, écurie, vigne, serre pour briquetée, cuve, water works, lieux d'aisance, gaz partout, grand et beau jardin, etc., le tout en parfait état.

Cette description ne saurait donner une idée de la beauté de la propriété ci-dessus, nous serions entraînés trop loin et nous voulons en donner de complets détails. Nous préférons engager le public à la visiter avant la vente.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant le reste à un crédit de 1 et 2 ans pour billets d'acquéreur portant hypothèque spéciale et lien et privilège de vendeur avec 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement et la clause de 5 pour cent d'honoraire d'avocat et toutes les autres clauses dans l'acte de vente. L'acquéreur doit avoir la propriété assurée pour un montant qui sera fixé par le vendeur et transférer la police d'assurance au porteur des billets, assumera et paiera en sus du prix de son adjudication les taxes de l'année 1885, et devra faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de son adjudication au moment de la vente. Le vendeur se réserve le droit d'occuper la propriété et de la délivrer à l'acquéreur vers le 5 octobre 1885, en payant un loyer à raison de $125 par mois.

On peut visiter la maison tous les jours de midi à deux heures en se procurant des cartes d'admission aux bureaux des encanteurs.

Actes de vente pardevant Amédée Ducatel, notaire, aux frais des acquéreurs.

30mai—

Succession de P. Maspero.

No. 13,412.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR Encanteur—Bureau 46 rue Royale—MERCREDI 10 juin 1885 à 10 heures du matin, il sera vendu à l'encan au No 25 de la rue Bienville, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 27 mai 1885, pour le compte de la dite succession. Un lot de meubles de bureau et un coffre fort en fer Marvin. Conditions, Comptant.

30 mai—30 juin 3 6 10

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

JE CERTIFIE par les présentes que le vingt-septième jour d'avril 1885 jugement a été rendu dans cette cour, dans les termes suivants dans l'affaire ci-après, savoir: Elda Flash contre Joseph Webre, son mari—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. No 13,695. Division D. Sur motion de Frank D. Chretien, avocat de la demanderesse, des preuves suffisantes ayant été produites à l'appui de la pétition de la dite demanderesse, la loi et les témoignages étant en sa faveur, il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut enregistré le treizième jour de mars 1885, soit confirmé et devienne final, et, conséquemment, que la dite demanderesse, Mme Elda Flash, femme de Joseph Webre, recouvre du dit défendeur Joseph Webre son mari la somme de $350 avec intérêt légal à partir du jour de la demande judiciaire jusqu'à parfait paiement et qu'il y ait en outre un jugement en faveur de la dite demanderesse Mme Elda Flash épouse assistée et contre le défendeur Joseph Webre son mari décrétant une séparation de biens entre elle et son mari et dissolvant la communauté d'acquêts et de gains existant entre eux. Il est de plus ordonné que le défendeur paye les dépens.

Jugement rendu le 27 avril 1885. Jugement signé le 8 mai 1885.

(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.

En foi de quoi j'ai apposé à la présente ma signature et le sceau de la dite cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce seizième jour de mai de l'An de N. S. 1885.

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

17mai—3fois 30 j.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

PLACEMENT DE CHOIX.

No 223 rue Decatur, entre le Marché Français et le Marché aux Légumes,

connu comme le Michel's Exchange.

No 230 rue de Chartres, entre Dumaine et St Philippe.

Vente pour cause de départ.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau No 46 rue Royale—SAMEDI 6 juin 1885, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles entre Commune et Gravier—

1° Un certain terrain ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Decatur, Chartres, Dumaine et St Philippe, désigné par la lettre A, et mesurant au pied américain 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Decatur sur une profondeur de 226 pieds 11 pouces et 7 lignes.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à deux étages recouverte en ardoises, dont le rez de chaussée est occupé par le Michel's Exchange, au second étage se trouve cinq chambres, corridor, galerie sur la devanture, une cuisine en briques à deux étages ayant deux chambres, lieux d'aisance, etc. Aussi une bâtisse en briques à deux étages recouverte en ardoises ayant galerie sur le côté, seize chambres, lieux d'aisance, escalier, hydrant, cour briquetée.

Vendue sujette à un bail expirant le 30 septembre 1885, à raison de Cent Trente Piastres par mois.

2° Un autre certain terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le même district et le même ilet, désigné par la lettre B et mesurant au pied américain 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue de Chartres sur une profondeur de 137 pieds 2 pouces et 4 lignes.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à deux étages recouverte en ardoises, avec magasin au rez de chaussée, deux chambres, corridor et escalier au second étage, cuisine en briques à deux étages recouverte en ardoises ayant au second étage une galerie sur le côté, environ douze chambres, escalier, lieux d'aisance, hydrant, cour briquetée, vendue sujette à un bail expirant le 30 septembre 1885, à $25 par mois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un crédit de un et deux ans pour billets portant hypothèque spéciale sur la propriété vendue avec 8 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, la clause de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès et toutes les autres clauses contenues dans les actes de vente. Les acquéreurs devront assurer les bâtisses et transférer les polices aux porteurs des billets, rembourser le montant des primes non expirées, assumer le paiement et payer les taxes de 1885 en sus du prix d'adjudication, et de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Amédée Ducatel notaire aux frais des acquéreurs.

4 juin—31

RUE REMPARTS.

Une splendide résidence à deux étages pour famille avec mansarde, à l'encoignure des rues Remparts et Quartier.

Julius Leblanc et als.

vs.

Mme Louisa Leblanc Montalvo, épouse d'Evaristo Montalvo.

No 14 022—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR Encanteur—Bureau 46 rue Royale, SAMEDI 20 juin 1885 à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan St Charles, rue St Charles entre Commune et Gravier, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 15 mai 1885, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Bayou Road, St Claude et Quartier, à l'encoignure des rues Remparts et Quartier et mesurant 34 pieds de face à la rue Remparts sur une profondeur et face à la rue Quartier de 100 pieds, 5 pouces et 5 lignes.

Les améliorations comprennent cette splendide résidence à deux étages avec mansarde, [illegible]

[illegible] Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un crédit [illegible] [illegible] pour cent d'honoraires d'avocat [illegible] les taxes de l'année 1885 [illegible]

Acte de vente pardevant Octave Villeré, notaire, aux frais des acquéreurs.

15 mai—15 22 30 juin 6 13 20

Avis aux Créanciers.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

H. J. Mullan } No 13 781
vs
Ses créanciers } Division C.

ORDRE DE COUR—Qu'une réunion des créanciers de H. J. Mullan soit convoquée pardevant Fred. Zengel, notaire, le 27e jour de juin 1885 à midi, pour fixer la date des conditions et le délai de la cession des biens de H. J. Mullan et pour délibérer sur les affaires qui pourraient légalement être présentées au compte de la succession de H. J. Mullan, et que C. A. W. Brette soit nommé avocat pour représenter les créanciers absents de H. J. Mullan

Nouvelle-Orléans 23 mai 1885

Signé F. A. MONROE Juge

Pour copie conforme

JAS. D. RANKIN Député-Greffier.

27 mai—31

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Gidiere, Day & Co } No. 13,506
vs
Leurs Créanciers } Division E.

ORDRE DE COUR—Qu'une réunion des créanciers de Gidiere, Day & Co et ceux des membres individuels soit convoquée le 15ème jour de juin 1885, à midi, pardevant N. B. Trist, notaire dans le but de fixer les termes de la vente de la propriété des insolvables sur une demande de bilan pour prendre en considération une proposition faite par les dits insolvables, et de régler l'actif des dits insolvables sur toutes matières qui pourront leur être soumises à cette réunion par le dit syndic.

Nouvelle Orléans 12 mai 1885

Signé HENRY L. LAZARUS Juge

Pour copie conforme

JAS. D. RANKIN Député Greffier.

13 mai—31

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Wm S. Davidson } No 13,564.
vs
Ses Créanciers } Division C.

ORDRE DE COUR—Que la cession par le pétitionnaire de ses propriétés soit acceptée conformément à la loi et qu'une réunion de ses créanciers soit convoquée et ait lieu par devant J. Wharton Collens, notaire en cette ville, le 1une jour de juin 1885 dans le but d'élire un syndic et de délibérer sur telles autres affaires qui pourront légalement se présenter devant l'assemblée et qu'avis en soit donné par le président à l'avocat des créanciers absents.

Nouvelle Orléans, Lne. 11 mai 1885

Signé F. A. MONROE juge

Pour copie conforme

JAS D. RANKIN, député greffier.

15 mai—31

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Anton Braun } No 13 871.
vs
F. H. Boulmay & Co. } Division D.

ORDRE DE COUR—Qu'une réunion des créanciers de F. H. Boulmay & Co et de F. H. Boulmay et Mme Marie Boulmay individuellement et comme membres de la dite raison sociale soit convoquée et tenue pardevant E. A. Peyroux notaire en cette ville le LUNDI 22me jour de juin 1885 à 11 heures A. M. à l'effet de délibérer sur les affaires des dits F. H. Boulmay & Co et F. H. Boulmay et Mme Marie Boulmay individuellement et comme membres de la dite raison et pour déterminer si la cession des propriétés des dits insolvables sera ou non acceptée et que René Beauregard avocat soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle Orléans 19 mai 1885

Signé. N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme.

Jas. D. Rankin, Député Greffier.

22 mai—3f en 30 j

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Fairchild & Keller } No 14,366.
vs
Leurs créanciers } Division D.

ORDRE DE COUR—Que la cession des biens de Fairchild & Keller et Louis H. Fairchild et August Keller comme membres de la dite raison sociale faite au bénéfice de leurs créanciers soit acceptée, qu'une réunion des créanciers des dits insolvables soit convoquée pardevant Fred. Zengel, notaire, le 20 juin 1885, à 11 heures A. M. pour élire un syndic et délibérer sur la demande des dits insolvables d'être déchargés et fixer la date et les conditions de la vente de la propriété des dits insolvables, que Jos. D. Kiernan Esq. avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents, et qu'en attendant toutes procédures judiciaires contre les personnes et les biens des dits insolvables soient suspendues.

Nouvelle Orléans, 13 mai 1885.

Signé. N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme

JAS. D. RANKIN Député Greffier

16 mai—3f

LA CREOLINE,

—OU—

La lionne Malakoff des dames et des familles.

ALPHONSE WALK,

94 et 96 rue Conti.

[illegible]

INSTITUTION CURTO.

Pensionnat et Externat,

Coin St Philippe et Prieur.

Les cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs expérimentés.

Une classe de solfège et de chant, sous la direction de monsieur Curto, et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément tels que fleurs en laine, en papier, en cire, sont offerts aux élèves sans prix extra.

Un cours d'Espagnol et d'Allemand appris à l'Institut. 17 août—

L'Abeille

COMPA[GNIE] ...

NORMANDIE ... ST LAURENT ... AMERIQUE ... ST GERMAIN ...

North ...

Prix du ... Brême à ... à Galveston ...

voie de ...

Compagnie ...

Ligne Co[...]

Le Steamer ...

RED ...

MANDEVILLE et les SOU[...] Vapeur de la ... HE[...]

LEON G[...]

FEUI[LLETON]

Petite ...

PAUL ...

Ce fut La Vi... chocolat. Il s'excusa très ... ter à une heure ... —Mais Angel... Paris la lettre de ... chargée par lui de ... quai de Gesvres ... —Et quand don... da Geneviève. —Si la fenêtre du ... reviendra sur le ... mon maître; sinon ... qu'à la nuit et seul... quis la certitude ... vrira pas. Tout cela était ... faite urbanité et ... parenté pour le soir ... La vérité est ... cherchait à tirer ... le cas où cette ... fâcheuses, et se pr... à invoquer le témoi... pour prouver qu'il ... acte de violence qu... plètement effacé. Lui aussi il av... était Chateaumont ... s'affermissait dans ... le laisser échapper ... remboursement ... La jeune fille ... aucunement ...